

**Compte rendu
du Conseil Municipal
du 5 juillet 2016**

Le cinq juillet deux mille seize, à vingt heures trente minutes, à la Mairie, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain DUTRANOIS, Maire.

Conseillers en exercice : Monsieur Alain DUTRANOIS, Monsieur Dominique DONY, Monsieur Noël ROUX, Monsieur Gérard GARCIA, Monsieur Didier CRUZOL, Madame Cécile FERRIER-BOURDET, Madame Valérie COMBES, Monsieur Jonathan MEIKOW, Monsieur Jacques ROUGER, Madame José TEN DIJK-VAN DIERMEN et Monsieur Benoit BOURDET.

Représentés : Madame Valérie COMBES représentée par Monsieur Noël ROUX.

Absents : Messieurs Jacques ROUGER et Benoit BOURDET.

Madame Cécile BOURDET a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait un tour de table et constate que le quorum est atteint. L'Assemblée fixe l'ordre du jour des questions diverses.

La séance est ouverte conformément à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

- emprunt auprès du Crédit Agricole
- commune nouvelle
- compétence urbanisme de la communauté de communes
- titularisation du secrétaire de mairie
- inauguration du château prévue le 03 septembre 2016
- refonte de la carte communale
- questions diverses

Délibérations du conseil:

emprunt au crédit agricole nord midi-pyrénées (DE 2016 15)

Objet : emprunt auprès du crédit agricole nord midi-pyrénées

Monsieur le Maire rappelle que la commune est en attente de subventions destinées à la restauration du château. Les travaux sont déjà en cours et les aides du premier trimestre seraient versées au dernier trimestre 2016.

Vu les conseils de Madame Manhes, chef de poste au centre des finances publiques de Puy l'Evêque, selon lesquels la commune devrait renoncer au prêt-relais initialement envisagé, au profit d'un prêt tel que proposé ci-dessous par le Crédit Agricole Midi-pyrénées.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole NORD MIDI PYRENEES propose l'attribution du prêt suivant :

Type :	Moyen Terme
Montant :	50 000 €
Durée :	84 mois.
Amortissement :	Echéance constante
Périodicité :	Trimestrielle.
Taux fixe :	1% sur 7 ans.
Frais dossier :	150 €
Délai de débocage :	4 mois.

Le Conseil Municipal,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Par [8] voix pour, [1] voix contre, et [0] abstention.

DÉCIDE de demander au Crédit Agricole Nord Midi-pyrénées l'attribution d'un prêt aux conditions ci-dessus éconçées.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire.

Questions et informations diverses

- Une réponse sera adressée au conseil municipal de Lacapelle-cabanac au sujet du projet de commune nouvelle. Le conseil municipal de Floressas est favorable au projet sous réserve de la formation d'un groupe de travail et de l'établissement d'une charte commune. Le conseil est favorable à l'élargissement des communes qui souhaitent se regrouper.
- Le secrétaire de mairie, Monsieur Vincent Dupuy, a été titularisé le 01 juillet 2016. Il sera stagiaire de la fonction publique pendant un an avant que la titularisation ne soit définitive.
- L'inauguration du château, après travaux, aura lieu le 03 septembre 2016 en présence des habitants et des élus de la région, du département et des communes voisines.
- La carte communale refondue devra être terminée en février 2017. Les agriculteurs du secteur seront réunis préalablement pour sonder leurs souhaits.
- Les tarifs de location de la salle des fêtes resteront inchangés. La facturation de l'électricité et du gaz sera en sus.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 22h10.

La Secrétaire,
Cécile BOURDET

Le Maire,
Alain DUTRANOIS